

DIRECTION ACHATS
N° 05/D/DA/2019

DECISION

ANNULATION D'UNE PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

Vu le règlement des Achats de Bank Al-Maghrib, notamment ses articles 42 et 46 ;

Considérant la procédure en cours de passation de l'appel d'offres n° 11/DA/2019 « *Acquisition et mise en place d'une solution centralisée d'encaissement* » ;

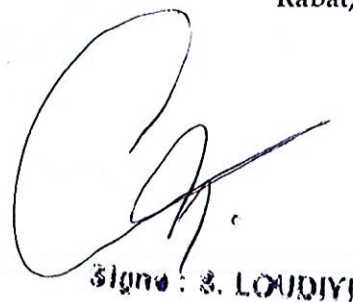
Considérant le rapport daté du 17 avril 2019 de la sous-commission désignée par la commission d'appel d'offres à l'effet d'examiner les justifications de prix de l'offre financière du seul concurrent dans le cadre de l'appel d'offres précité concluant que l'estimation établie par la Banque ne reflète pas la valeur réelle du marché ;

Considérant le mail du prescripteur du 14 mai 2019 confirmant que l'estimation est erronée ;

Considérant les conclusions du procès-verbal du 30 mai 2019, établi par la commission d'appel d'offres, proposant d'annuler la procédure de passation de l'appel d'offre susvisé ;

Le Responsable de la Direction Achat, en vertu des pouvoirs qui lui sont attribués, décide d'annuler l'appel d'offres n°11/DA/2019 « Acquisition et Mise en place d'une solution centralisée d'encaissement », pour vice de procédure.

Rabat, le 04 juin 2019



Signé : S. LOUDIYI